Rapport sur le Programme de rayonnement de SoS (2015-2020)

Résultats préliminaires et enseignements tirés



Burkina Faso

Sème l'avenir
Auparavant USC Canada

APN-Sahel

Aperçu et objectifs

Ce rapport sur les programmes nationaux vise à partager les résultats préliminaires du programme national Promouvoir le rayonnement de Semences de la survie 2015-2020 avec les principaux décideurs et praticiens au Burkina Faso. Ce rapport couvre quatre principaux domaines de résultats du programme : Sécurité alimentaire/Sécurité des semences et résilience climatique ; Sécurité économique ; Leadership et autonomisation des femmes et des jeunes ; Mise à l'échelle et rayonnement et diffusion des innovations et pratiques de SoS.

Les éléments inclus dans cette présentation comprennent les principaux résultats, les leçons apprises et les recommandations dont les principaux décideurs et praticiens doivent tenir compte pour assurer la durabilité et la poursuite de la mise à l'échelle et le rayonnement des initiatives et des approches de ce projet.

Introduction

Le programme "Promouvoir le rayonnement de Semences de la survie" est un programme quinquennal de 19.5 millions de dollars financé par Affaires mondiales Canada pour la résilience climatique et la sécurité alimentaire (2015-2020), mis en œuvre dans six pays avec des partenaires locaux de premier plan. Le programme est administré et appuyé par Sème l'avenir. L'objectif de ce programme est de mettre à l'échelle des stratégies éprouvées fondées sur la biodiversité et des innovations agroécologiques qui renforcent la résilience et la sécurité alimentaire/des semences des ménages agricoles marginalisés et des communautés agricoles autochtones et non autochtones. Au cours des cinq années du programme, le projet a soutenu plus de 31 500 agriculteurs en Éthiopie, au Burkina Faso, au Mali, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

Au Burkina Faso, le programme "Promouvoir le rayonnement de Semences de la survie 2015-2020" a soutenu 5,467 participants (44 % de femmes, 28 % de jeunes) dans 25 communautés, 11 communes, 4 provinces et 4 régions du pays (province du Soum au Sahel, de Boulgou au Centre-est, de Bazéga au Centre-sud et de Boulkiemdé pour le Centre-ouest). Plus de 25,975 bénéficiaires directs ont bénéficié du programme.

Pendant les cinq années du programme, Sème l'avenir a travaillé avec APN Sahel avec les agriculteurs burkinabè pour renforcer l'agroécologie et la sécurité semencière, alimentaire et économique dans quatre régions du Burkina Faso. Les communautés marginalisées sont soutenus par APN Sahel pour mener des recherches et des formations afin de relever les défis agricoles, d'améliorer les semences et la sécurité alimentaire, le leadership et l'autonomisation des femmes, et les moyens de subsistance des jeunes. L'accent a été mis

sur le développement et la diffusion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux conditions locales et résistantes aux effets du changement climatique. Le succès de la méthodologie de l'évaluation de la sécurité semencière a suscité la crédibilité et l'intérêt des gouvernements et des ONG au niveau national pour reproduire ces expériences.

Sécurité alimentaire\Sécurité des semences et résilience climatique

Message clé

Les stratégies fondées sur la biodiversité et l'agroécologie, à forte intensité de connaissances et à faible coût, renforcent les systèmes locaux d'alimentation et de semences, contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorent la résilience au changement climatique.

Principaux résultats

- Les initiatives de sécurité semencière menées par les communautés, telles que les banques de semences communautaires, ont amélioré l'accès à trois variétés de cultures adaptées aux conditions locales pour 27 communautés du Burkina Faso.
- 2 660 ménages dans la zone de programme d'APN Sahel ont un meilleur accès aux fruits, aux légumes et à une plus grande variété de cultures et de variétés, ce qui améliore la sécurité alimentaire et la diversité diététique des ménages du programme.
- L'organisation communautaire de l'agrobiodiversité et des pratiques agroécologiques à la ferme renforce la capacité d'adaptation des communautés marginalisées.

Leçons apprises

- Les investissements dans les structures et les pratiques communautaires doivent s'accompagner d'un renforcement des liens avec les OSC, les instituts de recherche et les services de vulgarisation gouvernementaux qui les soutiennent, afin de garantir leur efficacité et leur durabilité
- Les communautés qui bénéficient d'un soutien pour créer des stratégies collectives de conservation et de diffusion de la diversité, comme les groupes de recherche agricole, obtiennent de bons résultats.

Amélioration de la sécurité économique

Message clé

Les investissements et le soutien à la production communautaire et à la commercialisation de produits issus de l'agrobiodiversité sur les marchés locaux dans des conditions équitables contribuent à la sécurité économique des hommes, des femmes et des jeunes des communautés rurales marginalisées.

Principaux résultats

- 8 groupes de femmes et 2 groupes de jeunes ont reçu un soutien pour commercialiser des produits issus de l'agrobiodiversité, ce qui leur a permis d'augmenter leurs revenus grâce aux bio-intrants et à la production de semences
- 495 ménages ont été aidés à augmenter leurs revenus grâce au maraîchage, aux activités génératrices de revenus et au développement d'entreprises collectives
- APN Sahel a aidé 7 entreprises collectives à accéder aux marchés pour augmenter les prix de vente de l'oignon, du millet, du sorgho, de l'arachide et du niébé, y compris les produits transformés.

Leçons apprises

- L'investissement et le soutien au développement des micro-entreprises, en particulier les approches de marketing collectif, sont efficaces pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux ressources, aux revenus et aux possibilités de leadership.
- Les stratégies d'agrobiodiversité à la ferme génèrent des excédents alimentaires qui peuvent être transformés en opportunités économiques viables sur les marchés locaux s'ils sont correctement soutenus par des évaluations de marché, des plans d'affaires et des services de conseil.
- Le soutien intermédiaire des OSC aux initiatives économiques menées par les communautés et à l'établissement de marchés équitables et de liens institutionnels durables est essentiel.

Autonomisation des femmes et des jeunes

Message clé

L'investissement dans des approches agroécologiques pour le développement d'entreprises collectives de femmes et de jeunes et l'accès aux ressources contribue à la création de revenus, au leadership, à l'action et à une plus grande confiance.

Principaux résultats

- Le leadership des femmes dans les groupes de programme est passé de 30 à 80 % et elles ont créé 36 groupes d'agriculteurs dirigés par des femmes.
- Le nombre de jeunes leaders dans les groupes de programme est passé de 0 à 20 % et ils ont créé 2 groupes d'agriculteurs dirigés par des jeunes.
- Plus de 470 femmes et 190 jeunes ont reçu une aide pour accéder à la terre et 120 femmes et 120 jeunes ont reçu une aide pour accéder aux intrants agroécologiques, un obstacle constant à leur participation aux activités agricoles dans tous les pays du programme.
- Accès à de meilleurs marchés et ressources financières pour les femmes et les jeunes, y compris le crédit via des fonds renouvelables.

Leçons apprises

- L'amélioration des compétences des femmes, l'accès aux ressources financières telles que les fonds renouvelables et les possibilités de leadership organisationnel et de gestion d'entreprise contribuent à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes dans les entreprises collectives et les groupes de recherche agricole.

- La création de jardins maraîchers collectifs, de jardins familiaux, de stratégies de cultures intercalaires et d'organisations coopératives aide les femmes à obtenir un meilleur accès à de bonnes terres agricoles et des possibilités d'augmenter leurs revenus.

- Les micro-entreprises et les groupes de recherche agricole axés sur la production et la commercialisation agroécologiques contribuent à l'autonomisation et au leadership des jeunes et à la réduction de la migration des jeunes. Nous avons constaté de meilleurs résultats, plus durables, dans les endroits où les groupes de recherche agricole sont forts que dans ceux où ils n'existent pas.

- Les stratégies d'égalité des sexes ont été efficaces pour soutenir l'accès des femmes aux ressources et leur participation/leadership, mais l'absence d'une analyse et d'une approche systématique de l'égalité des sexes a fait que des changements plus transformateurs au niveau de la dynamique du pouvoir et de l'allocation des ressources n'ont pas été abordés.

Mise à échelle et rayonnement de SoS

Message clé

La collaboration dans la prestation de formation et le partage d'informations et de ressources par le biais de partenariats structurés est une stratégie efficace pour soutenir l'adoption (mise à l'échelle) de pratiques et d'innovations fondées sur l'agroécologie et la biodiversité par d'autres organisations ainsi que par les communautés et les agriculteurs individuels (rayonnement).

Principaux résultats

- 27 communautés du Burkina Faso ont innové, testé et favorisé la diffusion de dizaines de biodiversité en soutenant des innovations et des solutions.
- Au bout de 5 ans, 90 % des ménages du Burkina Faso déclarent utiliser 3 pratiques de SoS ou plus, et les communautés ont davantage confiance dans la bonne mise en œuvre de ces pratiques.
- 13 organisations au Burkina Faso ont démontré leur intérêt, collaboré avec et/ou reçu des formations et des informations liées à la mise en œuvre des pratiques et politiques de SoS
- 19 agences gouvernementales, ONG, organisations d'agriculteurs, instituts de recherche et réseaux nationaux, régionaux et internationaux ont adopté des pratiques ou des politiques qui reflètent les pratiques et/ou les approches de SoS
- 14 accords de collaboration entre des institutions de recherche et des banques de gènes ont été établis pour aider au développement et à la diffusion de variétés sélectionnées par les agriculteurs dans des centaines de communautés.

Leçons apprises

- La mise en œuvre d'évaluations et de plans d'action participatifs et multipartites en matière de sécurité des semences crée une appropriation des résultats par les participants communautaires ainsi qu'une visibilité et une demande de ces services de la part des gouvernements, des réseaux de la société civile et des acteurs des ONG.
- Les acteurs de la société civile comme les ONG jouent un rôle important en facilitant un engagement à grande échelle des organisations communautaires, des institutions et des agences gouvernementales dans des activités communes, ce qui renforce l'appropriation et la sensibilisation des principales parties prenantes.

Évaluations de la sécurité des semences

- Outil participatif pour évaluer l'accès, la qualité, la disponibilité et l'adaptabilité, le choix et les capacités de production des semences au niveau local.
- Donne de la visibilité et de la reconnaissance au système des semences paysannes et au rôle important que les femmes y jouent.
- Identifie les priorités des plans d'action multisectoriels qui renforcent les systèmes de semences des agriculteurs.

Renforcer un environnement favorable

Message clé

Le soutien à la participation systémique des acteurs de la société civile dans les plateformes nationales multipartites telles que les commissions des ressources phytogénétiques et les comités nationaux du droit des semences contribue à d'importantes révisions des lois et règlements sur les semences qui soutiennent les droits des agriculteurs.

Principaux résultats

- APN Sahel dirige et/ou influence activement les discussions sur les révisions des lois nationales sur les semences en mettant l'accent sur les droits des agriculteurs
- APN Sahel a développé 4 ressources de publication multimédias qui ont été diffusées en fournissant un soutien basé sur des preuves aux initiatives de plaidoyer et de politique.
- Au Burkina Faso, APN Sahel a travaillé avec le réseau COASP et d'autres parties prenantes pour produire des propositions d'amendements à une proposition de loi nationale sur les semences ; ces amendements ont été adoptés et ont intégré dans la loi, approuvée par le gouvernement en mai 2019, les droits des agriculteurs ainsi que des mesures de précaution contre les OGM.

Leçons apprises

- La prise en compte de la voix des agriculteurs dans les processus politiques est essentielle pour influencer les résultats qui reflètent les droits et les besoins des agriculteurs.
- La mise en œuvre d'évaluations et de plans d'action participatifs et multipartites en matière de sécurité semencière crée une appropriation des résultats par les participants communautaires ainsi qu'une visibilité et une demande de ces services de la part des gouvernements, des réseaux de la société civile et des ONG.

- L'appropriation conjointe des projets pilotes par les parties prenantes (comme le processus d'évaluation de la sécurité des semences) est essentielle pour obtenir le soutien de la société civile en matière de plaidoyer et de demandes politiques.

Réflexions

- Les nouvelles méthodologies (SSA, CSB, SVP, recherche sur les agriculteurs) doivent être pilotées à petite échelle et bien soutenues afin de réduire les risques, de produire des preuves et de soutenir l'apprentissage avant de passer à l'échelle supérieure.
- L'investissement dans la capacité des OSC/OBC à soutenir le développement des entreprises est une première étape essentielle à prendre en compte dans la mise en œuvre de stratégies économiques inclusives.
- Les systèmes de semences des agriculteurs sont essentiels pour la sécurité alimentaire et la résilience au climat et nécessitent un soutien institutionnel plus important ainsi que la collaboration de la société civile, des donateurs et des gouvernements.
- Il est important de procéder à un examen régulier et structuré des pratiques dirigées par les communautés (telles que les CSB, les fonds renouvelables) pour s'assurer que les approches sont efficaces, fondées sur les besoins et durables.
- La large diffusion des variétés de semences paysannes adaptées aux conditions locales (par le biais de la PPB et de la PVS) est entravée par des restrictions politiques et juridiques qui rendent difficile l'enregistrement officiel et la commercialisation de leurs semences par les organisations paysannes.

Recommandations

- Accroître le soutien aux organisations de défense des droits des femmes afin qu'elles collaborent avec les organisations communautaires et les OSC rurales pour renforcer l'égalité des sexes, l'autonomisation et le leadership des femmes, et les approches fondées sur les droits pour le développement des systèmes d'alimentation et de semences des agriculteurs.

- Allouer un financement et un soutien à long terme aux femmes et aux recherches menées par les agriculteurs et aux échanges de connaissances qui favorisent la résilience au climat et encouragent les solutions agroécologiques

- Promouvoir la participation, le leadership et la voix des petits exploitants agricoles dans les politiques publiques en soutenant les réseaux dirigés par les agriculteurs et les structures décisionnelles concernées par l'agroécologie, la politique semencière, la gestion des ressources phytogénétiques et les droits des agriculteurs.

- Soutenir l'élaboration d'une politique et de lois en matière de semences qui reconnaissent aux agriculteurs le droit de développer, de vendre et d'enregistrer leurs semences.
- Donner la priorité aux possibilités de mise à l'échelle qui soutiennent la collaboration du gouvernement avec des modèles dirigés par les communautés (tels que les banques de semences communautaires, la sélection variétale participative, la diversification à la ferme, les pratiques agroécologiques, la recherche et la planification d'actions) dont il est prouvé qu'ils contribuent à la sécurité alimentaire et à la résilience au climat.
- Renforcer la gouvernance des CSB et les liens avec des réseaux et des institutions plus larges pour favoriser la durabilité et assurer la réactivité aux besoins des communautés.

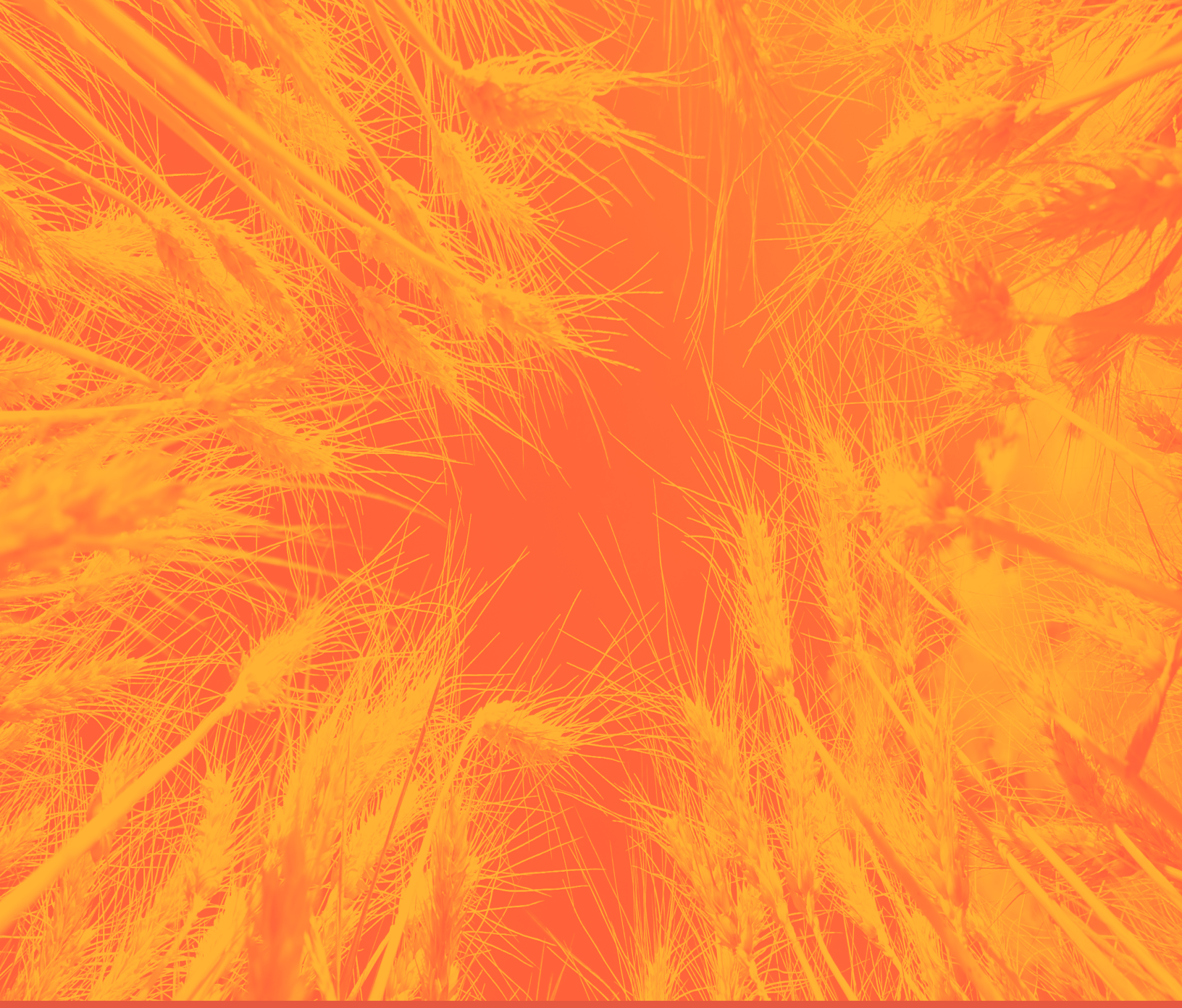

56 rue Sparks, bureau 600, Ottawa, Ontario K1P 5B1 Canada
1-800-565-6872 international@weseedchange.org

@weseedchangeorg | weseedchange.org

Sème l'avenir
Auparavant USC Canada

de la participation avec

Richard Yobi Minougou
01 BP 1781 Ouagadougou. Rue Wemdogo 14.24
Tél: +226 25 36 39 40 /Ouagadougou +226 24 56 00 74/Djibo
apnsahel.org | apn@fasonet.bf

APN-Sahel

PROGRAMME ENTREPRIS AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR L'ENTREMISE D'AFFAIRES MONDIALES CANADA

Canada